Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 10

Artikel: Méthode curative de la nosémose au moyen des antibiotiques
Autor: Hanko, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067473

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MÉTHODE CURATIVE DE LA NOSÉMOSE AU MOYEN DES ANTIBIOTIQUES

Docteur J. HANKO (Tchécoslovaquie)

La nosémose est très fréquente en Tchécoslovaquie. Il y a 14 ans que nous nous efforçons d'enrayer cette épidémie en Slovaquie. Les colonies d'abeilles des grandes fermes et des petits ruchers ont beaucoup à souffrir à la suite de cette maladie. Les colonies d'abeilles de l'institut, ainsi que mes propres colonies ont été atteintes par l'épidémie.

Aujourd'hui, grâce à l'antibiotique « Fumagilline », la nosémose a cessé de présenter un risque, pour les colonies d'abeilles. Nous avons pu faire usage de la « Fumagilline » dès 1964, après le XIXe Congrès international d'apiculture de Prague, 1963, lorsque nous avons pu établir des relations amicales avec les fournisseurs ; mais ce produit est employé en Amérique depuis 1952, à la suite des recherches de Katznelson et Jamieson.

Quoique un peu tard, nous avons dû soumettre aux essais le Fumidil B et la Fumigilline DCH pulvis, ainsi que l'Apimycine, afin de pouvoir justifier leur importation. Très aimablement, la firme ABBOTT (Docteur Prinz) a mis à notre disposition le Fumidil B et l'Apimycine, tandis que les entreprises Medimpex, de Budapest (Docteur Buza Lazlo et Ph. M. Anton Sumavsky), la Fumagilline DCH pulvis.

Ces antibiotiques ont été expérimentés dans l'apiculture à grande ou petite échelle, dans les fermes collectives — propriétés d'Etat ou privées — dans la région des montagnes, des collines ou des plaines de la Slovaquie. Plusieurs centaines de colonies étaient maintenues sous contrôle permanent.

Nous avons poursuivi, d'une manière systématique, une certaine qualité, que nous désirions avoir pour une telle préparation antiparasitaire et antinosématique, à savoir :

1. qu'elle ait une action évidente sur le parasite ;
2. l'hôte (l'abeille) doit rester indemne ;

3. son application doit être aussi simple que possible (ce qui est très difficile, surtout chez les colonies d'abeilles) ;
4. le prix du médicament ne doit pas être trop élevé, pour que la guérison vaille la peine d'être faite.

En 1964 et 1965, nous avons procédé conformément aux prescriptions et nous avons administré le Fumidil B, l'Apimycine et la Fumagilline DCH pulvis à des lots de 100 colonies d'abeilles, mais dans des conditions différentes : de la Fumagilline en sirop (dose : 100 mg. par colonie d'abeilles) et l'Apimycine renfermée dans un sachet comme nourrissement stimulatif pour chaque colonie d'abeilles le Fumidil B et la Fumagilline DCH pulvis ont eu un effet de presque 100 %. L'Apimycine n'a pas réussi à sauver complètement les colonies de la nosémose, mais elle s'est avérée être un stimulant non spécifique très satisfaisant, car les colonies d'abeilles, devenues plus saines, ont eu plus de couvain, elles ont été plus fortes et ont cueilli plus que les colonies témoins.

Une autre constatation, très significative, fut celle que les colonies d'abeilles guéries à la Fumagilline DCH pulvis ont cueilli trois fois plus que les colonies témoins. Ceci était, au fond, la réponse cherchée à la question si la Fumagilline est chère ou bon marché, donc si le traitement est oui ou non indiqué. A la suite de ces résultats, la Fumagilline a été incluse dans la liste d'importation en Tchécoslovaquie des médicaments vétérinaires.

On a ainsi élucidé toutes les questions concernant l'effet de la Fumagilline sur la nosémose, si cet effet se borne seulement à la forme végétative de la Noséma apis, si le traitement doit être repris chaque année pour assurer la guérison, ainsi que pour administrer une dose inoffensive de médicaments aux colonies d'abeilles.

Conformément aux prescriptions originales, la guérison a lieu lentement, elle est assez difficile et paraît assez chère à quelques-uns des apiculteurs. A cause de cette raison, nous avons concentré nos études, depuis 1966-1968, sur l'application aussi simplifiée que possible de ce produit et aussi pour l'administration préventive de la Fumagilline en doses plus réduites, tout en maintenant l'intensité d'un traitement efficace.

Une dose de 50 mg. par colonie d'abeilles représente déjà une mesure de prévention, lorsqu'elle est administrée en septembre, comme complément des réserves d'hiver. D'où l'on voit que l'application en est simple, car ont peut administrer des quantités assez grandes à la fois. La Fumagilline garde son efficacité dans les réserves d'hiver. D'où l'on voit que l'application en est simple, car on peut administrer des quantités assez grandes à la fois. La Fumagilline garde son efficacité dans les réserves pourvues pour l'hiver. On n'a pas signalé de nosémose avant la venue du printemps ou

au cours de cette saison. Au printemps, il trop tard pour administrer la Fumagilline comme médicament, sous forme de nourrissement stimulant, car certaines des colonies sont déjà mortes, d'autres faiblissent sensiblement et un bon nombre doivent être traitées comme affectées par la maladie.

Il est nécessaire d'appliquer un traitement curatif au printemps, et alors la forme la plus favorable pour l'administrer est dans un sorbet de sucre. Aux entreprises VCELA (« L'Abeille »), la Fumagilline a été mélangée à la nourriture habituelle. L'avantage de cette nourriture médicamenteuse consiste dans le fait qu'elle facilite l'administration de la Fumagilline et que son application peut se faire plus tôt que celle du sorbet.

Enfin, nous en sommes arrivés à la manière la plus simple d'administrer la Fumagilline, celle de son administration en une seule fois. Elle est possible, sous la forme du soi-disant nourrissement de complément, qui a lieu en septembre. La quantité employée par nous est de 5-8 livres ; les doses sont employées d'une manière très simple : on verse de l'eau sur une quantité de 4 ou 6 kg de sucre en poudre, jusqu'à la hauteur du nourrisseur et celui-ci se couvre d'un couvercle à tamis. Le nourrisseur ainsi préparé (recouvert d'un couvercle à tamis) se pose sur les rayons du corps de ruche aux bâtisses vides. Lorsqu'elle est administrée dans cette sorte de nourriture, la Fumagilline se mélange à l'eau, que l'on verse ensuite sur le sucre, en doses de 50 mg. par colonie d'abeilles.

J'ai constaté que cette méthode originale d'administration de la Fumagilline a un effet préventif dans la guérison de la nosémose.

Enfin, nous voulons confirmer un fait, constaté aussi par d'autres auteurs, la Fumagilline n'enraye pas la nosémose. Lorsque l'on cesse d'appliquer le traitement pendant une année ou deux, la Nosema apis fait de nouveau son apparition. Nous avons aussi étudié l'effet négatif sur l'hôte, en appliquant aux colonies d'abeilles des doses deux ou trois fois plus grandes de Fumagilline. Les colonies ainsi traitées sont restées indemnes.

Tenant compte des données de nos expériences, nous pourrons donc recommander la Fumagilline comme un très bon antinosématique. Son emploi éloigne le spectre d'une catastrophe possible par la nosémose, car elle a un effet puissant sur la Nosema apis ; elle ne nuit pas à l'Apis mellifica ; elle a une application extrêmement simple et elle est chère pour celui qui n'en fait pas usage et non pour celui qui l'administre à ses colonies.

Je suis bien content d'avoir mené à bonne fin ces études, car la Fumagilline m'a aidé à guérir mes propres abeilles. Je remercie donc tous les auteurs de mon pays et du monde entier qui m'ont permis de réaliser cette œuvre.

(Tiré de la Revue française d'apiculture)